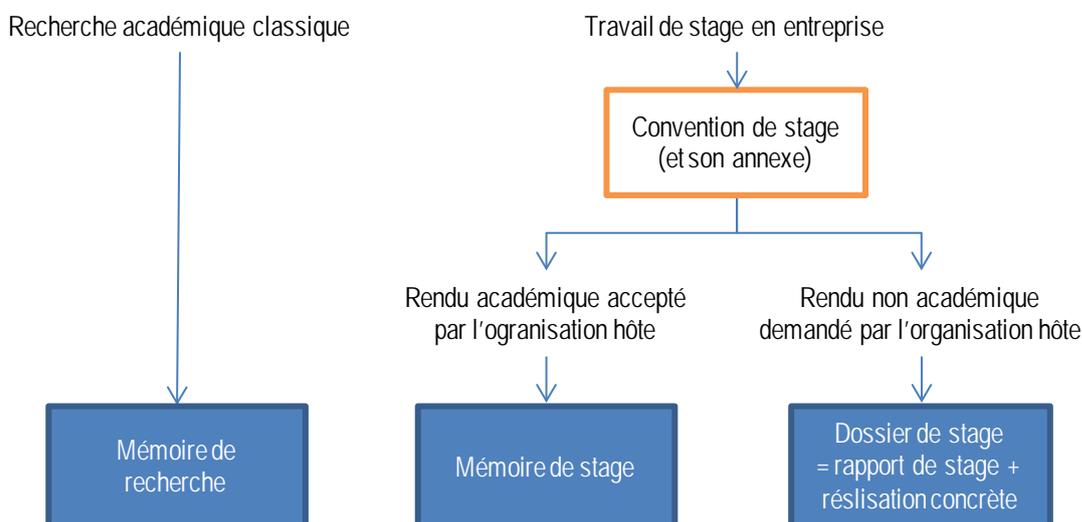


Mémoire de Certificat complémentaire en géomatique (T419004 ME)

Consignes

Le mémoire de certificat complémentaire en géomatique (12 crédits ECTS) est un **rendu individuel** pouvant être réalisé sur la base d'une **recherche académique classique** ou d'un **travail de stage en entreprise**.



MÉMOIRE DE RECHERCHE

Type de mémoire	Le mémoire de recherche rend compte d'une étude et/ou d'un développement géomatique réalisé/e de manière individuelle par l'étudiant(e).
Sujet et supervision	Le sujet de mémoire de recherche doit être validé et supervisé par le directeur de mémoire qui doit être choisi parmi les responsables d'un des enseignements du Certificat complémentaire en géomatique. Une co-supervision est possible avec un autre enseignant d'une institution académique en Suisse ou à l'étranger (Université, HES, Ecole Polytechnique Fédérale, etc.).
Jury de soutenance	Le mémoire fait l'objet d'une soutenance. Un jury d'au moins deux enseignants doit être prévu par l'étudiant, si possible dès le début du travail de mémoire. Au moins un des jurés doit être un enseignant de l'Université de Genève titulaire d'un doctorat.
Contenu du mémoire	Le mémoire de recherche doit contenir les éléments suivants (ordre indicatif) : <ol style="list-style-type: none">1. résumé d'une ½ page (buts, méthode, résultats, conclusion critique)2. introduction : exposé de la nature, des objectifs et de l'intérêt du travail3. concepts théoriques mobilisés4. données et méthodologie5. présentation et commentaire des résultats obtenus6. conclusion critique et recommandations sous forme de critique de la réalisation concrète sur le plan méthodologique (critique de la démarche, les méthodes sont-elles diffusables, dans quel cadre, sous quelles conditions, etc. ?) et du travail accompli de façon plus générale7. bibliographie8. annexes
Taille du mémoire	Entre 50'000 (minimum) et 70'000 (maximum) signes, espaces compris, hors bibliographie et annexes (ces deux parties ne sont pas limitées en longueur)

RENDUS DE STAGE

Types de mémoire	Dans le cas où le mémoire est réalisé dans le cadre d'un stage en entreprise, l'étudiant a le choix entre deux formes de rendu : le mémoire de stage ou le dossier de stage .
Mise en place du stage	<p>Avant de pouvoir commencer, le stage doit obligatoirement faire l'objet d'une convention entre l'Université de Genève et l'organisation hôte.</p> <p>A cette fin, il convient de remplir et faire valider la convention de stage (fournie par les responsables du Certificat complémentaire en géomatique) par l'ensemble des parties concernées :</p> <ul style="list-style-type: none">- un membre du comité scientifique du Certificat complémentaire en géomatique ;- un responsable de stage dans l'institution hôte ;- L'enseignant chargé du suivi académique- l'étudiant(e).
Jury de soutenance	<p>Le mémoire de stage ou le dossier de stage fait l'objet d'une soutenance.</p> <p>Un jury d'au moins deux personnes doit être prévu par l'étudiant et indiqué dans la convention de stage.</p> <p>Au moins un des jurés doit être un enseignant de l'Université de Genève titulaire d'un doctorat.</p>
1. Mémoire de stage	<p>Si l'organisation hôte en est d'accord, le rendu de stage peut prendre la forme d'un mémoire académique contenant les mêmes éléments que le mémoire de recherche (voir plus haut les points 1 à 8), complétés par les deux éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">1. la présentation de l'organisation hôte ;2. des réflexions sur le déroulement du stage (conditions dans lesquelles s'est effectué le travail, à qui conseiller ce stage, ce qu'il faudrait éventuellement changer quelque chose à l'avenir, adéquation de vos propres compétences géomatiques par rapport aux activités du stage, etc.) <p>La taille du mémoire de stage se situe entre 50'000 (minimum) et 70'000 (maximum) signes, espaces compris, hors bibliographie et annexes (ces deux parties ne sont pas limitées en longueur)</p>
2. Dossier de stage (= rapport de stage + réalisation concrète)	<p>Si l'institution hôte exige un rendu ne correspondant pas à la forme académique d'un mémoire (par ex. un manuel technique, une étude selon des normes professionnelles, une application informatique, un recueil de cartes, ...), l'étudiant constitue alors un dossier de stage comprenant les deux parties suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. le rapport de stage qui doit rendre compte, de façon claire, synthétique et réflexive, de l'ensemble des éléments du stage, soit (ordre indicatif) :<ul style="list-style-type: none">- la présentation de l'organisation hôte ;- l'exposé du sujet et la manière dont il a été abordé (théories mobilisées) ;- la façon dont a été conçue une méthodologie géomatique ad hoc ;- les résultats qui ont en ont découlé ;- une conclusion sous forme de critique de la réalisation concrète ;- des réflexions sur le déroulement du stage.<p>Les principaux éléments de rédaction des travaux scientifiques doivent respectés (titres et sous-titres ; table des matières, des tableaux, des figures et cartes ; liste des abréviations ; références bibliographiques et liens internet, etc.).</p><p>La taille du rapport de stage se situe entre 35'000 (minimum) et 60'000 (maximum) signes, espaces compris, hors bibliographie.</p>2. la réalisation concrète effectuée au cours du stage : tous documents (texte, brochure, carte, site Internet, codes de programmation, etc.) constituant le produit que l'étudiant(e) a réalisé pour l'entreprise durant son stage. <p>De plus, un résumé d'une ½ page (buts, méthode, résultats, conclusion critique) doit également être fourni.</p>

EVALUATION DU MÉMOIRE

Organisation de la soutenance	<p>Le mémoire de Certificat complémentaire en géomatique (quelle que soit la forme choisie) fait l'objet d'une soutenance.</p> <p>La soutenance (publique) est organisée avec le directeur du mémoire (qui détermine le délai de rendu du mémoire avant la soutenance).</p>
Déroulement de la soutenance	<p>La soutenance commence par une présentation par l'étudiant(e) de son mémoire pendant 20 à 30 minutes maximum. Suivent ensuite les questions et remarques du jury.</p> <p>Ensuite, le jury délibère et attribue une note de 0 à 6 selon les critères listés plus bas.</p>
Finalisation du mémoire	<p>Si le mémoire est jugé suffisant lors de la soutenance, l'étudiant(e) doit ensuite préparer une version finale incluant les demandes de modifications formulées par le jury et dans le délai fixé par ce même jury.</p>
Documents à rendre	<p>Les documents suivants doivent finalement être remis auprès du secrétariat du Certificat complémentaire en géomatique :</p> <ul style="list-style-type: none">- une version imprimée du mémoire (1 exemplaire),- une version électronique du mémoire,- la notice analytique (fiche descriptive) dûment remplie (voir sur le site www.geo.unige.ch sous « Etudes > Mémoires et projets de recherche »).
Transmission de la note de mémoire	<p>Après réception des documents susmentionnés, le directeur de mémoire transmet la note de mémoire au secrétariat de la Faculté SdS ainsi qu'une copie à l'administration du Certificat complémentaire en Géomatique.</p>

CRITÈRES D'ÉVALUATION DU MÉMOIRE

Le mémoire est évalué sur une échelle de 0 à 6. Les points sont attribués sur les aspects suivants :

Cohérence (2)	<p>Cohérence de la démarche et de la réflexion. Adéquation entre les moyens géomatiques mis en œuvre et les objectifs poursuivis. Structuration du mémoire (organisation des chapitres), pertinence des commentaires et conclusions.</p>
Volume de travail (2)	<p>Ampleur du travail réalisé, complexité des analyses, quantité d'informations utilisées et produites.</p>
Présentation (2)	<p>Lisibilité du mémoire, qualité des illustrations, mise en page des documents, qualité de la sémiologie graphique. Présentation orale lors de la soutenance.</p>